

Mai 2026

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès,
travailler ensemble est la réussite. »

Citation de Henry Ford

INFOS MUNICIPALES

✿ Au fil du Conseil Municipal...

Plusieurs décisions ont été prises lors de la séance du Conseil Municipal du **7 avril 2026**.

▪ Indemnités et délégations des Elus

Des délégations ont été accordées par le Maire, dans les domaines suivants, à 7 conseillers municipaux : Philippe DUVAL : *Bâtiments*, Aurélie PIQUET : *Education et jeunesse*, Mickaël DELALANDE : *Voirie*, Charlotte MINAND : *Culture*, Derhen PINEL : *Vie associative et commerces*, Fabienne GRESNEAU : *Santé, mobilité et solidarité*, Yannick PUGIN : *Tourisme*.

L'enveloppe mensuelle pour le versement d'indemnités de fonctions a été approuvée à la majorité des membres, selon la répartition suivante :

Fonctions	% Indice Brut 1027	Montant mensuel Brut	Nbre élus	Total
Maire	40,50%	1 664,76 €	1	1 664,76 €
Adjoints	10,40%	427,49 €	3	1 282,47 €
Conseillers délégués	3,65%	150,03 €	7	1 050,21 €
				3 997,44 €

Pour information, le montant maximal pouvant être accordé est de 5 804.88 €/mois et l'enveloppe accordée lors du dernier mandat 2020-2026 était de 4 321.18 €/mois.

▪ Désignation des représentants dans les différentes instances

Les représentations ont été votées à main levée, le nombre de candidats correspondant au nombre de siège pouvant être attribué. Ont été désignés :

Organismes	Candidats	Votes
MORBIHAN ENERGIES : 2 délégués titulaires	Mickaël DELALANDE Miguel RODRIGUES	Unanimité
CONSEIL D'ECOLE Robert Desnos : Le Maire + 1 Conseiller municipal	Yannick PUGIN	Unanimité
CNAS : 1 délégué Elu	Charlotte MINAND	Unanimité
MISSION LOCALE : Le Maire + 2 délégués élus relais	Derhen PINEL Aurélie PIQUET	Unanimité
DELEGUE SECURITE ROUTIERE	Thierry DUVAL	Unanimité
AMBASSADEUR ARIC	Jacqueline MASSIEU	Unanimité
<i>Avis du conseil municipal sur désignation à effectuer par le Maire</i>		
CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS	Philippe DUVAL	Majorité
DELEGUE DEFENSE	Aurélie PIQUET	Unanimité

▪ Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Ont été élus à l'unanimité à la CAO :

Titulaires	Jacqueline MASSIEU	Loïc BOCO	Miguel RODRIGUES
Suppléants	Isabelle AUQUET	Thierry DUVAL	Elisabeth BOURHIS

Lundi : 15h à 17h
en Mairie

Mairie : 02.97.74.40.15
N° Astreinte (week-end) :
07.71.63.40.35

accueil.mairie@guilliers.fr
<https://www.guilliers.fr/>

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
9h00 à 12h15 – 13h30 à 17h00

Mercredi : 9h00 à 12h15
1^{er} et 3^{ème} samedi : 9h00 à 12h15

Cantine – Garderie :
02.97.74.50.15

Assistante sociale :
02.97.73.22.00 sur R.D.V

Bibliothèque : 02.97.74.48.32
Mercredi 15h00 à 17h00
Samedi 10h30 à 12h15

Déchèterie Les Tertres :
02.99.09.57.26 (SMICTOM)
Mardi – Jeudi - Samedi :
9h à 12h30 / 13h30 à 17h30

Ploërmel Communauté :
02.97.73.20.73

Portage des repas :
02.97.93.99.92

Gendarmerie : 17

Brigade de Ploërmel :
02.97.74.06.14

Maison Paroissiale :
02.97.74.40.66

Pharmacie : 02.56.30.56.56

Cabinet kiné : 06.15.62.84.84

Ostéopathe : 07.82.94.54.97

Pompiers : 18 ou 112

Samu : 15

Pour les urgences : 3237

LA POSTE :
Du lundi au samedi
De 9h45 à 12h00
Départ courrier : 12h00

MARCHÉ : tous les mercredis matin

▪ Désignation des membres de la commission de contrôle des élections

La commission de contrôle doit être composée de 5 conseillers municipaux dont 3 issus de la liste majoritaire et 2 issus des deux listes minoritaires. Ont été proposés :

Titulaires	Suppléants
Philippe DUVAL	Yannick PUGIN
Mickaël DELALANDE	Charlotte MINAND
Fabienne GRESNEAU	Derhen PINEL
Isabelle AUQUET	Morgane CHANTREL
Loïc BOCO	Thierry DUVAL

▪ Composition du Conseil d'Administration du CCAS

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de fixer à 13 le nombre de membres du Conseil d'administration du CCAS. Après élection, siègent au CCAS :

Maire, Président de droit :

- **Jean-Luc GICQUEL**

Membres issus du Conseil Municipal :

(Délibération n°20260411 du Conseil Municipal en date du 07/04/2026)

- **Mme Morgane CHANTREL**
- **M. Philippe DUVAL**
- **M. Thierry DUVAL**
- **Mme Fabienne GRESNEAU**
- **Mme Jacqueline MASSIEU**
- **Mme Aurélie PIQUET**

Membres qualifiés désignés par le Maire :

(Arrêté municipal n°2026-04-03 portant désignation des membres qualifiés du conseil d'administration en date du 15/04/2026)

- **M. Paul COLLAIRE**
- **Mme Marine COURTEL**
- **M. Stéphane GORIUS**
- **Mme Annie LEFEVRE**
- **Mme Brigitte POULAIN**
- **Mme Adélaïde RAULET**

Nous remercions les membres sortants pour le travail accompli durant ces 6 dernières années.

▪ Création de la commission municipale « Finances »

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la création de la commission « Finances » et ont été élus membres de cette commission :

Le Maire (membre de droit), **Jacqueline MASSIEU, Miguel RODRIGUES, Elisabeth BOURHIS, Isabelle AUQUET, Mickaël DELALANDE et Thierry DUVAL.**

Les autres commissions seront constituées lors d'un prochain conseil municipal avec création de comités consultatifs ouverts à la population selon les thématiques.

▪ Situation budgétaire

Un point sur la situation du budget de la commune, voté le 9 mars 2026, a été présenté lors du Conseil Municipal.

Ce document comprend en investissement, une ligne de crédits pour le solde du marché de travaux du restaurant scolaire ainsi que la somme de 76 000 € pour l'achat de la maison mitoyenne. En effet, en l'absence de signature d'une autorisation de passage, la commune doit pouvoir disposer d'un accès à l'arrière de cette propriété du fait d'une issue de secours obligatoire donnant sur ce terrain. L'acquisition de l'immeuble voisin a donc été décidée le 23/02/2026.

Seront également à inscrire au budget avant l'ouverture du restaurant scolaire, des achats liés à de nouveaux ustensiles de cuisine, ceux actuels ne correspondant pas aux nouveaux équipements achetés (Four, réfrigérateurs...). De même, une augmentation des crédits de fonctionnement devra être opérée afin de tenir compte de l'évolution des coûts des fluides (eau, électricité), maintenances et charges de personnel.

D'autres travaux d'investissement ayant fait l'objet de devis avant le vote du budget, n'ont pas été inscrits pour 2026. Ils ont été cependant jugés indispensables compte-tenu de l'état de dégradation avancée des bâtiments.

Cela concerne les vitraux de l'Eglise dont 4 sont classés en intervention très urgente depuis 2024, 8 classés en intervention urgente et 4 classés en intervention moins urgente.

Les Maîtres Verriers Rennais ont indiqué lors de leur remise du rapport le 2 mars dernier, qu'il est urgent de prévoir ces travaux. Il y a actuellement, selon eux, risque de chute, sur les paroissiens, de verres qui se désolidarisent des vitraux, voire de panneaux qui sont fortement bombés vers l'intérieur de l'édifice. Le Conseil Municipal aura à se saisir de ce dossier et à rechercher toutes les aides financières possibles permettant d'atténuer le coût prévisionnel des travaux évalués à 89 769.86 € TTC.

Cela concerne également des travaux de couverture d'un côté mitoyen de la Maison « Brunard » avec l'immeuble situé au 5 rue de la Mairie. Le devis s'élève à la somme de 8 444.51 € TTC.

Enfin, il est à noter qu'aucune ligne de crédits n'a été inscrite pour d'éventuels travaux d'investissement sur la voirie communale.

La commission « Finances » aura à charge de retravailler le budget 2026 afin de tenir compte de toutes ces observations.

▪ Maison de santé multi disciplinaire

Autre investissement conséquent inscrit au budget, le projet de maison de santé multi disciplinaire pour un montant de 760 000 € HT. Le financement de ce projet a été prévu par une subvention de l'Etat à hauteur de 190 000 €, un emprunt de 400 000 € et un autofinancement de 170 000 €.

Le Conseil Municipal a toutefois été informé des recommandations du centre des finances publiques qui alerte sur l'absence de capacité d'emprunt de la commune. M. DALBAGNE, conseiller aux décideurs locaux, a attiré l'attention de la commune le 9/12/2025, en indiquant que « **la situation n'était pas favorable à la souscription d'emprunts supplémentaires** ». Réinterrogé récemment, il a confirmé le 03/04/2026, que le ratio dette/Capacité d'Autofinancement passerait à 10.68 années en cas de réalisation du nouvel emprunt inscrit au budget. Selon lui, « **la limite de l'endettement recommandée est largement dépassée** ».

Après un point sur l'état d'avancement de ce projet de maison de santé multi disciplinaire, ainsi que l'inscription de sa prévision de coût ne permettant pas d'inscrire d'autres dépenses d'investissement, jugées pourtant indispensables, le Conseil Municipal a souhaité rester prudent et prendre le temps de retravailler ce dossier.

Après délibération, les élus ont décidé par 13 voix Pour et 2 abstentions, d'autoriser le Maire à reporter la demande de subvention auprès de l'Etat, le projet ne pouvant pas raisonnablement débiter dès cette année.

Les élus souhaitent néanmoins poursuivre le travail engagé avec les professionnels de santé afin de convenir d'un projet plus abouti et pouvant être supporté financièrement par la commune. La reprise des attributions de subventions aux communes par le Département, à compter du 1^{er} juillet, offrira d'ailleurs de nouvelles perspectives en matière d'investissement.

▪ Séances des conseils municipaux

D'un commun accord les élus ont décidé que les séances du conseil municipal se tiendront le **1^{er} mardi de chaque mois**.

✿ Aire de jeux Square de Glaharon

Le Décret n°96-1136 du 18 décembre 1996 fixe les prescriptions de sécurité relatives aux aires collectives de jeux. Pour la vérification annuelle de ces aires de jeux, la commune fait appel à la société APAVE. Cette dernière avait relevé en 2022, une instabilité partielle de l'équipement. Instabilité qui est devenue rédhibitoire lors de la visite du 29/07/2024, confirmée par celle du 22 juillet 2025 avec l'observation suivante :

« *L'aire de jeux ne répond pas à l'article 2 du décret n° 96-1136 du fait de la gravité des risques générés par les anomalies ou défauts décelés dans les limites de la présente mission. Dans ce cas, nous vous rappelons que le point II-4-c) de l'annexe dudit décret exige que l'exploitant ou le gestionnaire de l'aire interdise l'accès aux équipements de jeux.* »

Après le passage de la société de contrôle en 2025, quelques observations ont fait l'objet de reprise et remise aux normes par les agents du service technique. Toutefois le problème de stabilité ne pouvant être résolu, décision a été prise de supprimer cet équipement par arrêté municipal, ceci relevant de la responsabilité du Maire.

Une réflexion devra être menée quant au réaménagement de ce site.



* Communication municipale

Nous vous rappelons que les informations en lien avec la commune sont communiquées via différents supports :

- Le flash mensuel
- La page Facebook de la Mairie
- L'application IntraMuros
- Les panneaux d'affichage situés à La Poste, au Cabinet Médical, sous le porche de la Mairie, au Complexe Sportif



➤ FOCUS Nouvel Onglet « Conseils Municipaux »

Vous pouvez retrouver les convocations aux différentes séances du conseil municipal, les listes des délibérations approuvées en séance (dans les 8 jours suivant le conseil) ainsi que les procès-verbaux des séances (dès leur approbation lors de la séance suivante), sur le site internet de la commune : <https://www.guilliers.fr/>



Choisir l'onglet Mairie /
Conseils Municipaux

* Salon d'art

Le salon d'art, organisé chaque année par la Mairie, a ouvert ses portes le **samedi 25 avril**. Vous n'avez pas encore pu venir découvrir les œuvres des 47 artistes présents cette année. Vous avez jusqu'au **dimanche 3 mai** pour le faire. N'hésitez pas à venir... Entrée libre ouverte à tous.

De plus, nous tenons à remercier Mme Laurence MEYER-ALLAIN, ancienne adjointe chargée de la culture et M. Frédéric TAILLARDAT bénévole pendant de nombreuses années, pour la préparation de ce 24^{ème} salon.

* Commémoration du 8 Mai

Déroulé :

10h40 : Rassemblement des autorités, anciens combattants cour de la mairie ;

10h55 : Déplacement vers les monuments aux morts avec mise en place des porte-drapeaux ;

11h00 : Début de la cérémonie ;

11h30 : Fin de la cérémonie.

A l'issue de la commémoration, Mr le Maire vous invite à partager le verre de l'amitié à La Salle Le Carrouêz où se trouve une exposition sur la Guerre d'Algérie organisée par M. Joseph RUSQUET – Président de la FNACA et l'Association Guilliéroise, Devoir de Mémoire, Anciens Combattants Victimes de Guerre et Opex.

M. Cyril MALLERON accompagnera en musique le déplacement jusqu'au Carrouêz.

L'exposition sera ouverte au public, à la salle du Carrouêz, le 8 mai, de 9h à 10h30 et de 12h à 14h.

* Passage de la balayeuse : Lundi 18 Mai

Pensez à ne pas laisser vos véhicules sur la chaussée afin de faciliter son passage.

* Journée citoyenne

Nous vous invitons à participer, le **mardi 19 mai**, à la Journée Citoyenne pour l'entretien du cimetière. Cette journée permet au citoyen de devenir acteur et non plus seulement consommateur. Cette journée permet ainsi d'améliorer son cadre de vie par la création des liens sociaux, où chacun met ses compétences au service de la communauté. Équipement de jardinage adéquat souhaité (gants et binette). Rendez-vous dans le hall du complexe sportif à 9 h. Un repas convivial vous sera offert. Réservez votre date... **Inscription en Mairie.**

* Recensement

Les jeunes doivent se faire recenser en Mairie dans le mois qui suit leurs 16 ans.

Cette démarche est obligatoire pour passer un examen, un concours ou s'inscrire au permis de conduire.

Pièces à fournir : CNI et livret de famille.

* Le Conseil Municipal des Jeunes

Il est envisagé de réinstaurer un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Ce dernier est un dispositif qui permet aux enfants et adolescents de participer à la vie locale en donnant leur avis, en exprimant des idées et en se mobilisant lors d'actions citoyennes.

Afin de pouvoir étudier ce projet en Conseil Municipal, un appel à candidatures est lancé auprès des jeunes Guilliéroises et Guillérois.

Dans un cadre bienveillant et formateur, les jeunes auront la possibilité de partager leurs idées et de participer à des actions qui leurs ressemblent.

Les jeunes intéressés peuvent venir dès à présent en mairie indiquer leur envie de s'investir mais également évoquer ce sujet dans leur école.



* Bibliothèque : Bénévoles

Vous aimez la lecture ! Venez rejoindre l'équipe de bénévoles de la Bibliothèque Municipale.

Selon vos compétences et vos disponibilités, plusieurs tâches peuvent vous être confiées : accueil du public, communication, enregistrer les retours et les prêts de livres, accueil des enfants des écoles...

* Transport Scolaire Communal

Afin d'organiser les circuits de transport scolaire communal (desserte Evriguet, Saint Malo des 3 Fontaines Mohon, commune de Guilliers) vers les écoles primaires, les familles souhaitant que leurs enfants utilisent le ramassage scolaire communal, sont invitées à **déposer, au plus vite, une demande auprès de la mairie.**

TRANSPORTS
SCOLAIRES



TARIFS ANNUELS (primaires, collèges, lycées)

1^{er} et 2^{ème} enfant transporté : 140 €/enfant - 3^{ème} enfant transporté : 55 €

Gratuité à partir du 4^{ème} enfant

* Transport Scolaire : Inscription en ligne (collégiens, lycéens et autres)

Pour l'année 2026-2027, l'inscription sur le réseau régional BreizhGo sera ouverte début juin.

Cette inscription se déroule en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/morbihan>.

La date limite d'inscription aux transports scolaires est fixée au **16 juillet**.

Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 40€ sera appliquée.

RENSEIGNEMENTS

Site Internet : www.breizhgo.bzh

☎ 02.99.300.300

Du lundi au samedi de 8h à 20h

DU COTÉ DES SERVICES

* Stationnement « Arrêt Minute »

Merci de respecter les places de stationnement « arrêt minute ». Ces places sont réservées à la clientèle des commerces. Lors des cérémonies, vous ne devez pas vous garer sur ces emplacements. Soyons respectueux et solidaires de nos commerçants !

* Déclaration de revenus – Campagne 2026

Les espaces France Services de Ploërmel Communauté, en partenariat avec la Direction Départementale des Finances Publiques peuvent accompagner les habitants du territoire durant la campagne 2026 de déclaration de revenus 2025.



Des rendez-vous individuels (20 minutes environ) sont assurés par un agent des Finances Publiques, dans un bureau confidentiel. Inscription préalable auprès des conseillères France Services.

FRANCE SERVICES de notre territoire :

	MAURON	PLOERMEL	JOSSELIN	LA TRINITÉ-PORHOET
Jours	Vendredi 15 mai	Du 5 mai au 4 juin	Lundi 11 mai	Mercredi 13 mai
	Vendredi 22 mai		Lundi 8 juin	
Téléphone	02.97.22.91.62	02.56.61.80.02	02.97.22.24.90	02.97.93.93.69
Adresse	1, Place Henri Thébault	10, Bd des Carmes	3, Rue des Remparts	4, Rue du Moulin

DU COTÉ DES ÉCOLES

* Ecole Sainte-Marie

Vendredi 10 avril, l'école a eu la joie d'ouvrir ses portes aux familles et aux visiteurs dans une ambiance conviviale et festive. Ce moment privilégié a permis de mettre en lumière le travail des élèves ainsi que le dynamisme de toute la communauté éducative.

Parmi ces réalisations, les poteries conçues par les élèves, accompagnés d'Olivier Ruaud, potier céramiste, ont suscité admiration et curiosité. Ce projet artistique a offert aux enfants une belle occasion d'exprimer leur créativité en lien avec le thème d'année sur les contes.

Les visiteurs ont également pu découvrir la cour de l'école, décorée avec soin par les élèves lors d'une après-midi peinture et jardinage.

DU COTÉ DU SPORT

* Retour sur les Activités Sportives

Pendant ces vacances de Pâques, une seule semaine d'activités avec une sortie Escalade à St Méen Le Grand à l'espace Luce Douady. Un complexe vraiment top pour pratiquer, que l'on soit débutant ou confirmé. Olivier nous a réservé un très bel accueil et les enfants ont pu se surpasser pendant plus de 2h et même dépasser leur appréhension pour certains.

Au programme, il y avait également une première session de secourisme avec les "gestes qui sauvent", à rééditer également lors des prochaines vacances pour permettre à davantage d'enfants d'être formés à cette notion essentielle.



* Avenir de Guilliers: les matchs du mois

La fin de saison approche à grand pas pour les rouges et noirs.

Matchs à domicile	Matchs à l'extérieur
Dimanche 24 mai contre Campénéac-Augan B > 15h30	Dimanche 10 mai à Néant s/Yvel > 15h30
	Dimanche 26 avril à Josselin B > 13h30

Nous vous attendons nombreux pour venir supporter les joueurs.



* Classe 6

Une nouvelle habitante souhaite échanger avec des Guillérois(es) pour une éventuelle journée pour organiser les classes 6 (ceux née en 2026-2016-2006-1996-1986...).

Si cela vous intéresse, merci de contacter Mme Angéline POSNIC au 06.38.49.03.44.

* Amicale laïque de l'école Robert DESNOS

La salle de la Gavotte, propriété de l'Amicale laïque et située route de Château-Trô, a été fermée pendant de longs mois par arrêté préfectoral. Après plusieurs travaux, nous avons enfin obtenu l'autorisation de rouvrir cette salle, chère aux Guillérois et aux habitants des environs.

Cependant, l'avenir de la Gavotte reste fragile. Elle a besoin de nous, elle a besoin de vous, pour retrouver un nouvel élan et continuer à faire partie de nos souvenirs de fêtes et de convivialité.

➔ **Une réunion consacrée à l'avenir de la Gavotte est organisée le 12 mai à 18h, à la salle (Route de Château-Trô).**

Nous avons réellement besoin du plus grand nombre pour réfléchir ensemble et trouver une solution pérenne pour préserver ce lieu.

Vous pouvez également nous contacter au 06 73 50 74 06



* Les Guillerets

L'Association organise son repas « A la Bonne Franquette » avec un cochon grillé le jeudi 21 mai à 12h00 à la Salle du Carrouêz. **UNIQUEMENT SUR RESERVATION ET REGLEMENT.** Tarifs : 13€/adhérent ; 18€/non-adhérent.

* Association des croix et du petit patrimoine

L'association pour l'entretien des croix et du petit patrimoine vous informe que 2 dates importantes ont été retenues pour 2026 :

- Le **samedi 6 juin**, nous nous proposons de nettoyer la fontaine de Gara et de passer une journée conviviale.
- Le **samedi 19 septembre**, nous aurons notre balade contée au départ de Château- Trô.

Il est aussi nécessaire de commencer le nettoyage autour des croix et de commencer à fleurir. Merci d'Avance.

* Repas Association Communale De Chasse : Samedi 27 Juin 2026

L'association communale de chasse de Guilliers-Evriguet vous propose son traditionnel repas à emporter qui aura lieu le **Samedi 27 Juin 2026**. *Au menu : Entrée charcuterie / Jarrets-frites / Fromage / Dessert.*

Les repas seront à retirer à la salle "Le Carrouêz" de 16h à 20h.

Tarif : adultes 14€ / enfants (-12 ans) 8€.

Les tickets sont en vente auprès des chasseurs de la commune.



DATES A RETENIR

DATES	Horaires	MANIFESTATIONS	Organisateur / Lieu
Du 25 avril au 3 Mai		Salon d'Art	Le Carrouêz
Vendredi 8 Mai	10h40-11h30	Cérémonie Commémorative	Place de l'Eglise
	9h-10h30 / 12h-14h	Exposition sur la Guerre d'Algérie	Salle Le Carrouêz
Mardi 12 Mai	18h00	Réunion « Avenir Salle La Gavotte »	Amicale Laïque – Salle La Gavotte
Mardi 19 Mai	A partir de 9h	Journée Citoyenne	Mairie / Complexe Sportif
Jeudi 21 Mai	12h00	Repas « A la Bonne Franquette »	Les Guillerets / Le Carrouêz
Samedi 27 Juin	16h00-20h00	Repas à emporter	Asso Communale de Chasse / Le Carrouêz

EXPRESSION DES LISTES

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace d'expression est réservé aux groupes politiques du conseil municipal.

Les textes publiés dans cette rubrique sont rédigés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs. Ils n'engagent pas la responsabilité de la commune ni de la rédaction du bulletin municipal.

Liste majoritaire :

« Agir avec vous pour Guilliers »

Depuis notre prise de fonction, nous n'avons pas chômé :

Nous avons pris les dossiers à bras-le-corps y compris ceux que nous avons découverts !

Le projet de maison de santé pluri disciplinaire, bien que ne figurant pas dans notre programme, a été étudié, nous avons constaté qu'il n'y avait aucun engagement de signé, seulement une esquisse et un terrain borné, heureusement, car vu la situation budgétaire ça aurait été impossible à réaliser en l'état ! *Voir l'avis du centre des finances publiques dans le point « Maison de santé multi disciplinaire ».*

Nous allons le retravailler pour voir comment le rendre réalisable sans mettre en péril le budget communal, c'est dans cet esprit que nous avons rencontré le cabinet SOLARIS.

Nous avons découvert que les vitraux de l'église faisaient l'objet d'un rapport alarmant de la part des maîtres verriers qui indiquaient en 2024 des réparations très urgentes sur 4 vitraux et urgentes pour 8 autres, avec risque de chute en cas de tempête. Le coût des réparations est estimé à 90 000 €. Malgré les infiltrations abondantes en cas de pluie, rien n'était prévu au budget primitif 2026 !

Des toitures sont également à reprendre, y compris la charpente pour un bâtiment !

Il nous appartiendra également de terminer le dossier cantine, notamment la partie issue de secours.

Concernant le fonctionnement des services municipaux, nous nous sommes attachés à recréer une ambiance sereine entre les élus et le personnel, notamment lors d'une soirée conviviale d'interconnaissance.

Lors de la première séance du conseil municipal nous avons constitué certaines commissions et élu des volontaires pour des représentations, chaque élu a pu, quelle que soit sa liste d'origine, candidater et être élu.

Nous continuerons à être dans l'écoute et le dialogue pour que l'intérêt général reste le fil conducteur de notre action.

Liste minoritaire :

« Avec Vous, continuons l'action pour 2032 »

Nous remercions notre électorat pour leur confiance lors des élections municipales.

En tant qu'Elues de la minorité, nous représentons à ce jour les habitants dans les commissions suivantes suite à la réunion de Conseil Municipal du 7 avril 2026 :

Finances, Appel d'offres : Isabelle

Elections : Isabelle et Morgane

Conseil d'Administration du CCAS : Morgane

Nous avons défendu le projet de construction de la maison de santé en communiquant la possibilité de demander également une subvention auprès du conseil départemental à compter du 1er juillet 2026 au taux de 30 %.

La subvention déposée auprès de la Préfecture fin janvier 2026 ne peut qu'être reportée sur 2027, faute de justificatifs suffisants pour présenter le projet détaillé dans les délais impartis.

Nous avons présenté de nouvelles modalités de financement qui permettent de démontrer que les loyers des dentistes qui souhaitent s'installer sur notre Commune génèrent des recettes qui compensent le remboursement de l'annuité d'un emprunt à contracter, voire permettent de dégager un excédent. Il conviendra de prévoir des clauses dans le bail commercial afin d'offrir à la Commune un maximum de garanties contractuelles.

Nous espérons vivement la réalisation de ce projet qui vous tient à cœur afin d'avoir des professionnels de santé à proximité.

Vous pouvez consulter les procès-verbaux des séances de Conseil municipal sur le site internet ou demander à les consulter en mairie.

Isabelle AUQUET et Morgane CHANTREL

Conseillères Municipales